

AVERTISSEMENT IMPORTANT

Si vous voyez s'afficher ce document, vous avez accepté les Conditions Générales d'utilisation du Site BonArtisan.com. Le présent texte se réfère aux Conditions Générales, auxquelles nous vous invitons à vous reporter.

Le document qui se trouve ci-dessous décrit les Conditions Particulières d'utilisation du Service Spécifique « Demande de Devis ». Il devient un contrat dès que vous avez coché la case « j'accepte les Conditions Particulières d'utilisation ». Il fixe les termes et conditions des relations qui vont s'établir entre vous et iWoM. Nous vous invitons à le lire avec attention.

Les noms communs écrits avec une première lettre majuscule ont un sens particulier, qui est défini au début de ce document et/ou au début des Conditions Générales, ce sens est constant dans tout le contrat.

Si vous avez une hésitation, une difficulté ou si vous estimez qu'une stipulation n'est pas convenable, n'hésitez pas à contacter notre département juridique en adressant un courrier électronique à juridique@i-wom.com

Conditions Particulières d'utilisation du Service Spécifique « Demande de Devis »

Définitions :

Devis : offre de services établie par un Artisan pour un Utilisateur donné en fonction des besoins spécifiques exprimés par ce dernier.

Demande de Devis : demande posée par un Utilisateur sur le Site ou adressée à iWoM afin d'obtenir un Devis.

1 - Formation du Contrat

Le Contrat est réputé formé entre iWoM et un Utilisateur, dès que ce dernier a Accepté les Conditions d'Utilisation, exactement comme si les Parties avaient l'une et l'autre signé un document imprimé. Il est important que l'Utilisateur lise les termes des Conditions d'Utilisation avec beaucoup d'attention, il lui est suggéré de les imprimer pour une meilleure lecture et de les conserver pour tout usage postérieur à l'Acceptation .

En cas de difficulté de toutes natures (notamment si une stipulation ne paraît pas claire ou si simplement un Utilisateur n'est pas à l'aise avec les engagements qu'il a pris en exécution des présentes) l'Utilisateur est invité à soumettre ladite difficulté au service juridique d'iWoM à l'adresse suivante : juridique@i-wom.com, qui répondra dans les meilleurs délais.

2 – Contenu du Service Spécifique « Demande de Devis »

Ce Service consiste à identifier, si possible, plusieurs Artisans ayant la spécialité requise, prêts à réaliser les travaux requis par l'Utilisateur et sélectionnés en fonction des critères suivants :

- conformité avec la notion d'Artisan telle que définie dans les Conditions Générales,
- appréciations, encore appelées Notations, tels qu'exprimées par les Utilisateurs, dans la mesure où le ou les Artisans susceptibles d'être identifiés ont déjà fait l'objet d'une Notation,
- proximité du lieu d'exécution des travaux requis,
- capacité à démarrer les travaux requis à la date la plus proche de celle indiquée dans la Demande de Devis,

La recherche des Artisans démarre dès réception de la Demande de Devis et de la validation de vos adresses email et Mot de Passe. iWoM fera ses meilleurs efforts pour identifier trois Artisans.

3 – Conditions d'accès au Service Spécifique « Demande de Devis »

Le Service Spécifique « Demande de Devis » est gratuit. Il n'est accessible qu'aux Utilisateurs Membres du Site et non aux simples Visiteurs, en sorte qu'il est nécessaire d'avoir un Compte d'Utilisateur et un Mot de Passe pour accéder au Service (cf. Conditions Générales).

4 – Garantie et responsabilité d'iWoM

iWoM fera ses meilleurs efforts pour identifier un ou des Artisans, l'obligation d'iWoM au titre du Service Spécifique « Demande de Devis » n'est en aucun cas une obligation de résultat, s'agissant notamment du nombre d'Artisans identifiés, de leurs qualités, de leurs capacités à adresser un Devis conforme, et à exécuter les travaux requis, l'attention de l'Utilisateur est attiré sur ce que le rôle d'iWoM dans ce type de relation est celui d'un courtier, savoir : d'un simple intermédiaire apportant une opportunité de contact entre un prestataire (l'Artisan) et un client (l'Utilisateur).

iWoM n'accepte aucune responsabilité d'aucune sorte ni ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit, s'agissant des termes et conditions (techniques, financières ou autres) dans lesquels le ou les Artisans identifiés produisent des Devis et exécutent les travaux requis.

D'une manière plus générale, iWoM ne peut en aucune manière être tenue pour responsable de la qualité des prestations de quelque Artisan que ce soit, de sa défaillance, de son incapacité à produire telle ou telle prestation, de quelque dommage que ce soit qu'il ait pu provoquer, des conséquences de quelques négligence, faute ou infraction qu'ait pu commettre quelque Artisan que ce soit ou, plus généralement, quelque tiers que ce soit qu'un Utilisateur aura sollicités en utilisant le Site et/ou les Services.

L'Utilisateur s'en déclare parfaitement informé et l'accepte par avance.

En cas de défaillance du ou des Artisans identifiés, quelle que soit la raison de ladite défaillance, iWoM ne sera en aucune manière tenu de fournir une solution de substitution ou de continuation à l'Utilisateur.

5 – Responsabilité de l'Utilisateur

Il appartient à l'Utilisateur de procéder au choix de l'Artisan retenu in fine et à la décision de contracter avec ce dernier à telles ou telles conditions.

Il lui appartient de veiller notamment aux points suivants :

- à ce que l'Artisan avec lequel il va contracter soit dûment immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés au Répertoire des Métiers ;
- à ce qu'il emploie de la main d'oeuvre dans des conditions autorisées par la loi ;
- à ce que le mode de règlement sollicité par l'Artisan ne soit pas destiné à éluder tous impôts ou taxes dus ;
- à ce qu'il soit titulaire des polices d'assurance idoines, s'agissant notamment de la garantie décennale dans le bâtiment ;
- à ce qu'il ait l'expérience, le savoir-faire, la main d'oeuvre, l'équipement et éventuellement la surface financière requis pour entreprendre les travaux projetés ; l'Utilisateur déclare et garantit qu'en sollicitant un Devis et en demandant à un ou des Artisans identifiés par iWoM de l'exécuter, il ne viole pas tel ou tel engagement qu'il aura pu contracter avec un tiers et notamment avec un autre Artisan, s'agissant par exemple d'un contrat conclu aux termes duquel l'Utilisateur lui aurait déjà confié l'exécution desdits travaux.

L'Utilisateur s'engage à relever et garantir iWoM contre toute action de tous tiers de toutes natures relative à une telle violation.

6 – Durée, rupture et administration du contrat :

Les stipulations des Conditions Générales s'appliquent, mutatis mutandis, au Service Spécifique « Demande de Devis ».